

## AVIS PUBLIC

### Demandes de dérogations mineures au règlement de zonage numéro 1642 de la Ville de Brossard

Prenez avis que le conseil municipal de la Ville de Brossard statuera, lors de sa séance du 6 décembre 2016, sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

<b>Immeuble(s) affecté(s)</b>	<b>Nature de la dérogation demandée</b>
<b>Adresses : 5866 et 5868 rue Auclair</b> <b>Lot : 6 002 355</b> <b>Zone : A24H</b> <b>Dossier : 610-L-16-30</b>	Permettre une superficie de lot de 384 m <sup>2</sup> pour un duplex au lieu de 400 m <sup>2</sup> tel que prescrit.
<b>Adresse : 1782, rue Albert</b> <b>Lots : 4 947 293 et 4 947 294</b> <b>Zone : A01H</b> <b>Dossier : 610-L-16-26</b>	Permettre deux entrées charretières d'une largeur maximale de 5,00 mètres chacune empiétant ainsi dans la superficie minimale prescrite de 50% devant faire l'objet d'un aménagement paysager dans l'espace libre avant ; Exempter de l'obligation de séparer un espace de stationnement d'une limite de propriété latérale par une bande paysagère d'une largeur minimale de 0,50 m.
<b>Adresse : 7480, boulevard Taschereau</b> <b>Lot : 2 255 062</b> <b>Zone : T08C</b> <b>Dossier : 610-L-16-031</b>	Permettre un espace libre avant de 2 mètres en bordure du boulevard Taschereau tel que spécifié à la zone.

Ces demandes ont été soumises au comité consultatif d'urbanisme le 9 novembre 2016.

Toute personne intéressée à se faire entendre à l'égard de ces demandes pourra se présenter le 6 décembre 2016 à 20 h, à la grande salle du centre socioculturel situé au 7905 avenue San Francisco, à Brossard.

BROSSARD, ce 16<sup>e</sup> jour de novembre 2016.

Joanne Skelling, avocate, OMA  
Greffière

*For explanations in English regarding this public notice, please call (450) 923-6311*